

Séance publique du 20 mai 2019

Réception de Monsieur

Dominique Larpin

Architecte en Chef des Monuments Historiques (h)

Sur leXXVIII^{ème} fauteuil de la section des Sciences
laissé vacant par le décès du Professeur Paul Sentein

Éloge du Professeur Paul Sentein par Dominique LARPIN
Présentation de Dominique Larpin, par Jean-Pierre DUFOY
Intronisation de Dominique Larpin, par Jean-Marie CARBASSE

Séance publique du 20 mai 2019

Éloge du Professeur Paul Sentein**Dominique LARPIN**Architecte en Chef des Monuments Historiques (h)
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames, Messieurs de l'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Voici quelques années en arrière, je me souviens vous avoir été présenté dans le Salon Rouge de l'Hôtel de Lunas, parrainé par Guy Puech. Une réelle solennité, tenant tout autant au cadre du Salon Rouge qu'à l'assemblée réunie, m'intimida.

Que devrais-je dire aujourd'hui où selon une tradition bien établie vous me recevez pour écouter l'éloge de mon prédécesseur au fauteuil XXVIII, l'éloge de Paul Sentein, Professeur d'Histologie et d'Embryologie. C'est beaucoup d'honneur, c'est aussi un moment redouté. Comment vais-je pouvoir me montrer digne d'entrer dans une académie réunissant tant d'éminentes personnalités et une académie, j'ai pu le constater à bien des reprises ces années passées, extrêmement savante et active ?

Mais comment un architecte en chef des monuments historiques peut-il évoquer la mémoire d'un chercheur scientifique ? Nous avons beau jouer au docteur sur les édifices et jardins anciens, souvent emprunter des termes à la médecine, il n'existe pas encore de passerelle entre les études de médecine et celles d'architecture... J'ai pensé m'inscrire à une *prépa.*, acquérir quelques ouvrages d'initiation, mais la crainte de ne pas progresser beaucoup, la peur du ridicule, m'ont dissuadé.

C'est durant l'hiver dernier, surmontant l'angoisse, que je me mis à la tâche.

Les premières données recueillies sur Paul Sentein étaient bien minces et tenaient à quelques mots prononcés avec circonspection par mes interlocuteurs, cherchant avec le plus grand sérieux dans leurs souvenirs, les yeux levés au ciel :

« personnage secret, énigmatique, vivant dans son laboratoire, entouré de tritons et grenouilles », ...

Et la question se posait « SENTEIN » ou SINTEIN » ?

L'enquête, car il me fallait donc enquêter, commença auprès des administrations qui conservent nos traces : les Archives Départementales de l'Hérault et de l'Isère, les Archives de l'Armée à Vincennes, les Archives des Sanatoriums du Rhône, la Clinique du Souffle à Lodève, les Archives du CNRS, les Archives de la Faculté de Médecine, les Archives de l'Université du Tiers Temps et j'en passe, ... Partout, l'accueil fut agréable et efficace, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier mise en avant me servant assurément de laisser-passer.

L'enquête a pris fin, laissant subsister malgré tout bien des lacunes et j'implore votre indulgence, également celle de Paul Sentein lui-même dont la mémoire pourrait en

souffrir à mon grand regret. Et je manquerais à mes devoirs si je ne remerciais pas celles et ceux qui ont répondu à mes appels au secours.

Nous y voici.

D'abord partir à la rencontre du **premier de la classe**, et à la découverte de sa carrière consécutive à une vocation très tôt affirmée.

La recherche, rien que la recherche, ainsi évoquerons-nous ensuite sa passion, d'aucuns m'ont dit « *sa raison de vivre* ».

L'**homme** enfin, qui se cachait derrière le chercheur, en tout cas ne se dévoilait qu'en dehors de son environnement professionnel.

Sachez que ma note est constellée de « guillemets », les emprunts à ceux qui ont connu Paul Sentein, à ceux qui ont exprimé la société dans laquelle il a vécu, sont nombreux, tout autant que les propos tenus par l'intéressé lui-même.

Écoutez donc, si vous le voulez bien, tout ce qu'ils ont dit, tout ce qu'il a dit.

Un « premier de la classe »

Né en mars 1913, à la veille de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le jeune Paul partit en pension au Collège jésuite du Caousou à Toulouse à l'âge de 5 ans à peine. Le petit garçon du coup se trouva éloigné de ses parents, de sa grand-mère, de Montpellier et de ses « *petits soldats de plomb* » et en a souffert.

À l'issue de ses études primaires et secondaires, il obtiendra à 15 ans, en 1928, la 1^{ère} partie de son baccalauréat, puis la seconde, l'année suivante.

Aussitôt, il entamera ses études supérieures obtenant une licence ès-Sciences Naturelles avec les certificats de Zoologie, de Biologie générale et de Botanique et, trois années plus tard, à 22 ans, son internat en médecine. Il fut alors, en 1935, le major de sa promotion et déclaré lauréat du XX^e Congrès de Médecine. Il fut aussitôt nommé Moniteur d'Histologie.

Paul Sentein est appelé sous les drapeaux pour exécuter son service militaire comme infirmier, entre avril 1937 et avril 1938, à l'hôpital dit « des Sénégalais », l'Hôpital « 223 » à Marseille¹. Il sera très rapidement nommé médecin auxiliaire.

Depuis le XIX^e siècle, lors des conflits dans lesquels elle était entraînée, la France mobilisait dans ses colonies les jeunes hommes capables d'apporter leur soutien aux forces métropolitaines. Enrôlés dans l'infanterie ou l'artillerie, ces jeunes débarquaient sur le territoire métropolitain et rejoignaient les fronts. Les photographies montrent leur égarement et leur désarroi lors de leur arrivée. Peu après ils vivront le pire. Comment ne pas penser au poème de Léopold Sédar Senghor dans *Hosties Noires* ?

« ils sont étendus par les routes captives, le long des routes du désastre, les sveltes peupliers, les statues des dieux sombres drapés dans leurs longs manteaux d'or, les prisonniers sénégalais ténébreusement allongés sur la Terre de France »

La mobilisation fut déclarée, peu après, en septembre 1939 à l'approche de ce qui allait être la 2nde Guerre Mondiale et Paul Sentein dut se rendre sur le front en tant que Médecin Lieutenant du 104^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.

Comment passer sous silence deux notes successivement établies par ses supérieurs, la première, le 31 décembre 1939, la seconde, le 1^{er} juillet 1940 :

¹ L'hôpital 223 est installé dans une école, derrière la cathédrale. Il dispose d'environ deux cents lits. Les services sont assurés par quatre dames de la Croix-Rouge, dix sœurs et dix militaires faisant fonction d'infirmiers.

² Dossier P. Sentein (cote GR2000Z20714210) Ministère des Armées – Centre historique des Archives- Vincennes

« *Conscientieux dans son métier mais manquant totalement de pratique et d'expérience au point de vue militaire. D'un caractère ironique et orgueilleux qui le rend souvent incorrect vis-à-vis de ses camarades et de ses chefs. A besoin de surveiller et modérer ses expressions pour vivre en société* » ... « *De plus ne sait pas monter à cheval* »

J'ai su depuis que Paul Sentein et son chef, un tantinet « *matamore* » ne s'entendaient pas vraiment ...

En revanche Paul Sentein s'entendait manifestement bien avec l'auteur de la seconde note :

« *officier très intelligent et consciencieux. Très jeune de caractère. Vigoureux, apte à la montagne* »

Toujours est-il qu'il se verra attribuer la Croix de Guerre 1939-1940, suite à son efficacité sur le saillant Fontan - Saorge où il a :

« *réalisé d'une manière parfaite la relève et l'évacuation des blessés* » se portant « *aux postes de combat avancés dans Fontan pour traiter sur place des blessés légers qui ont pu ainsi continuer la lutte* »

De retour à Montpellier, il se consacre entièrement à sa thèse de doctorat en médecine qu'il soutiendra le 20 décembre 1941. Le sujet en était « *L'action des toxiques sur la cellule en division : effet de la colchicine et du chloral sur les mitoses de tissus et sur quelques tumeurs malignes* »

Ce sujet et la dédicace de sa thèse scellent la vocation de Paul Sentein :

« *À mes parents, à mes camarades, à quelques amis,
À mon maître, le Professeur Jean Turchini, qui m'a appris dans son laboratoire les règles de l'analyse expérimentale et de la discipline scientifique, ...
À mon maître, le Professeur Gaston Giraud qui m'a /.../ enseigné la critique serrée des faits cliniques et préparé ainsi à la rigueur de la critique expérimentale
À mon maître, le Professeur Paul Lamarque /.../ qui m'a donné des moyens de réfléchir et de travailler m'offrant ainsi les joies les plus pures que la carrière médicale puisse m'apporter* »³

Le jeune médecin deviendra peu après, à l'âge de 28 ans, chef de clinique dans le service du Pr. Gaston Giraud.

Peu de temps après, Paul Sentein allait être confronté à la tuberculose, cette maladie qui emportait chaque année des milliers et des milliers de malades, le plus souvent des jeunes gens. Les premiers signes de la maladie qui l'atteint sont annoncés à son frère par Georges Sentein, leur père, en février 1943.

Très vite, il sera contraint d'être admis au Sanatorium des Étudiants de Saint-Hilaire du Touvet près de Grenoble où il séjournera jusqu'en février 1945. Cet établissement se distingue par des activités sociales et culturelles particulièrement riches au profit de ses jeunes patients. La tenue d'une bibliothèque rassemblant 20 000 ouvrages en 1947 en dit long sur ce foyer culturel, conduisant plus tard à le voir évoquer comme « *l'Université des Neiges* »⁴.

Un bulletin trimestriel avait été créé par l'association « les étudiants en sanatorium ». « *Existences* », tel était son titre, rassemblait des chroniques, des nouvelles, des poèmes et relatait les activités du sanatorium : conférences de personnalités extérieures, pièces de théâtre, concerts, etc.,...

Paul Sentein collabora en fait à cette revue notamment dans des notes de lecture⁵, par exemple, à propos de « *Déserts – Nouvelles exotiques* » d'Henri-René

³ Thèse de docteur en médecine, 1941

⁴ La Fabrique de l'Histoire par Emmanuel Laurentin – France Culture

⁵ EXISTENCES – Sanatorium des Etudiants de Saint-Hilaire du Touvet – n° 34 – avril 1945

Lenormand et à propos d'une conférence du R. P. du Rostu sur « *Corps et Ames* », roman de Maxence Van der Meersch.

Sur le premier P. Sentein conclut sa lecture de l'ouvrage :

« *On le referme avec le regret de ne pas connaître les contrées étrangères et chaudes qu'il décrit et de reconnaître celles mouvantes et troubles qui n'existent que chez l'homme* »

Sur le second, le jeune médecin de 31 ans a la dent dure contre la médecine des hôpitaux de son temps et s'emporte ⁶ :

« *La médecine enseignante a, depuis Molière, ses travers ; il importe qu'on ne puisse lui reprocher des vices. /.../ En affectant de crier au scandale, de confondre la mauvaise théorie thérapeutique de Van der Meersch avec sa critique sociale si juste, croyez bien que les malins savent ce qu'ils font* ».

Le major de sa promotion est droit dans ses bottes, l'exercice de la médecine, son enseignement ne doivent relever que d'hommes « *entièrement dévoués à leur tâche et d'une totale honnêteté intellectuelle* » ⁴.

En février 1945, Paul Sentein se résignait à suivre une cure de convalescence à la clinique Alexandre de Leysin dans le canton de Vaud en Suisse où il se rendit par le train en compagnie d'un patient avec lequel il s'était lié d'amitié à Saint-Hilaire : un certain Roland Barthes.

Dans la *Sociabilité des chaises longues*, Paul Aron, évoque « *les écrivains de sanatorium* » et cite évidemment Roland Barthes. Ce dernier met en avant l'originalité des sanatoriums de Saint-Hilaire et de Leysin et de la communauté d'intellectuels rassemblée qui ne désarmait pas face à la maladie. Roland Barthes écrit :

« *pour rien au monde on ne déserte ces agrégations : avoir le bonheur d'y être admis c'est conquérir l'illusion d'un espace de sociabilité /... / La forme la plus libérale du gang sanatorial, c'est l'association culturelle dont le principe est de grouper un certain nombre de goûts nobles communs. Ici l'illusion du jeu social est décorée de mobiles désintéressés par quoi toute idéologie humaniste se justifie* ».

Longtemps, Paul Sentein et Roland Barthes resteront en liaison.

Près de trois années se sont écoulées depuis son départ de Montpellier et Paul Sentein revient plus déterminé que jamais, entendant bien poursuivre ses recherches au sein du Laboratoire d'Histologie de la Faculté de Médecine.

En 1946, il est admis à l'agrégation d'Histologie et devient assistant, puis chef de travaux. C'est en 1958, qu'il soutiendra avec succès sa thèse de doctorat ès-Sciences Naturelles à la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier, et se verra attribuer la mention « très honorable » et les félicitations du jury. Le sujet traité : « *Action des substances mitotiques et des agents de rupture chromosomiques sur l'œuf d'Urodèle en segmentation* ».

Suivront maintes nominations ou promotions :

- En 1959 : il devient maître de conférences
- En 1961 : il occupera la chaire de Biologie créée tout exprès pour lui
- En 1966 : il succédera au Pr. J. Turchini à la chaire d'Histologie qu'il élargira au champ de l'Embryologie.

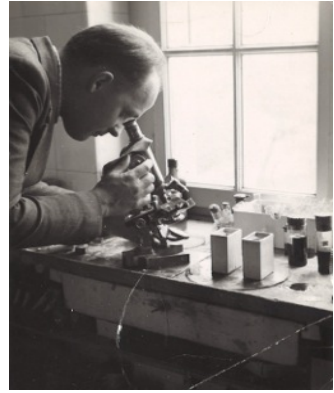
Son activité, qui l'avait conduit à fonder autour de lui une équipe de jeunes chercheurs et d'assistants, se poursuit tout au long de ces années, en même temps qu'il mène son activité d'enseignant, dans la mesure où les séquelles de la tuberculose le lui permettent.

⁶ EXISTENCES – Sanatorium des Etudiants de Saint-Hilaire du Touvet

Lors de son départ à la retraite en 1981, personne n'osera lui faire quitter son laboratoire où il poursuivra un temps ses travaux et, surtout, il continuera de participer aux débats dans le domaine qui est le sien depuis désormais plus de 40 ans et ce, jusqu'à sa disparation le 6 mars 2004.

Le déroulement de la carrière de Paul Sentein n'aurait rien de très singulier si était oubliée la période de l'histoire traversée. La mémoire des événements qui se sont succédés dans la première moitié du XX^e siècle, avant la constitution de l'Europe, ne doit pas se perdre. Les temps furent terriblement difficiles marqués par les guerres, les privations, les destructions de toutes sortes, les épidémies qui anéantissaient nations et familles. Paul Sentein n'a pas été épargné.

Malgré tout, il se portera acquéreur de la formation qu'il avait choisie, suivra son maître, fera avancer la connaissance de la cellule et à son tour, enseignera et formera des médecins et de jeunes chercheurs. Ainsi aura-t-il contribué à ne pas voir couper le fil reliant les générations de chercheurs scientifiques du XIX^e siècle à celles du XX^e siècle. Il aura été moteur dans cette transmission du savoir l'augmentant au passage de façon considérable.



Paul Sentein dans son « *petit laboratoire* » de Leysin en Suisse (1945-1946)
(cliché confié par F. Degans-Mazel)



Paul Sentein parmi le « *gang sanatorial* » à Saint-Hilaire du Touvet (1944)
de gauche à droite P. Sentein, R. Barthes, Bonamour, Jacquet, Chesnais, Mardret, Vivien
(cliché confié par F. Degans-Mazel)

La recherche, rien que la recherche

Le choix d'une carrière médicale ne surprend pas vraiment quand on connaît l'ascendance de Paul Sentein. Ce qui est surprenant en revanche, c'est le choix de la recherche, une recherche exclusive. Doit-on considérer que les études de sciences naturelles furent un facteur déterminant ou, à tout le moins, non négligeable en faveur de cette orientation ? ou faut-il attacher de l'importance à son regard extrêmement critique sur la médecine pratiquée à son époque ? Quels étaient donc ces travaux qui occupèrent tout son temps aux dires de ses pairs et de ses collaborateurs ? Sur quels

sujets portèrent pas loin de 200 publications, sans parler de ses contributions à des colloques et congrès à l'étranger à Padoue, à Cracovie, à Berkeley et en bien d'autres lieux ?

La réponse à quelques-unes de ces questions posées se trouve dans un évènement dont il fit part en 1991 à l'Académie :

« Albert Dustin, professeur d'Anatomie Pathologique à l'Université Libre de Bruxelles, vint à Montpellier en 1938, invité par mon maître, le Pr J. Turchini/.../. Il démontra que la colchicine était à la fois instrument de travail pour étudier la mitose et un moyen de révéler les zones riches en cellules qui se divisent. Le mérite d'Albert Dustin » dit Paul Sentein « fut d'avoir, dans une belle série de travaux, attiré l'attention des milieux médicaux et scientifiques sur des phénomènes cellulaires à peu près ignorés jusqu'alors et dont l'importance théorique et pratique n'avait pas été comprise.

Ce fut l'origine de mon intérêt pour des problèmes auxquels je devais consacrer la plus grande partie de ma vie scientifique »⁷

Paul Sentein connaîtra alors une carrière en deux temps :

- de 1941 à 1962, ce sera le temps de la recherche.
- de 1961 à 1981, à la tête de la Chaire d'Histologie et d'Embryologie, il enseignera bien sûr, dirigera des thèses sans pour autant abandonner son laboratoire.

Première période : le temps de la recherche

Paul Sentein œuvre alors au sein du CNRS.

C'est le professeur J. Turchini qui contribuera grandement à son recrutement, écrivant tout le bien qu'il pensait de son assistant à Montpellier :

« Esprit inventif, ardent au travail, passant ses journées entières au laboratoire »⁸

Il sera successivement au sein de cet organisme, stagiaire, puis attaché de recherche, puis chargé de recherche, avant de devenir maître de recherche.

Paul Sentein remettra chaque année au CNRS des rapports sur ses travaux. Les sujets traités sont dans la continuité de ceux ayant fait l'objet de sa thèse de docteur en médecine et ont trait à :

« L'étude du mode d'action de la colchicine et du chloral sur de jeunes larves ou des têtards de batraciens anoures »⁹.

Très vite il revient sur certaines conclusions d'Albert Dustin, celui-là même qui l'avait convaincu de sa vocation de chercheur quelques années plus tôt. Le Pr J. Turchini rapporte :

« qu'il n'y a pas excitation de la division [de la cellule] sous l'action de la colchicine, mais simplement blocage métaphasique ».

Et précise que Paul Sentein étudie :

« L'action de la colchicine et de la tryptaflavine sur les mitoses de la lignée séminale chez le Triton et surtout analyse l'effet des anesthésiques (chloroforme, chloral) à la fois sur le noyau et sur les différents éléments de la cellule animale »¹⁰.

Durant son séjour en sanatorium où il est parti avec quelques matériels de son laboratoire montpellierain, dont un précieux microscope prêté par son maître, Paul Sentein étudie :

⁷ Académie de Montpellier – Séance du 08/04/ 1991

⁸ CNRS- rapport du Pr J. Turchini (1941)

⁹ CNRS- rapport du Pr J. Turchini sur les travaux de P. Sentein (1942)

¹⁰ CNRS- rapport du Pr Turchini sur les travaux de Paul Sentein (10/06/1944)

« *L'action sur les Têtards de Rana temporaria de divers agents anesthésiques (chloroforme, somnifère), savons (oléates de soude), colorants (gonacrine), corps purs (caféine, théobromine)* ».

Le Pr J. Turchini rapportera les résultats des conclusions de Paul Sentein -très affaibli- à la Société de Biologie ¹¹, et au *Montpellier Médical*. Mais la maladie n'empêchera nullement Paul Sentein d'adresser une note sur ses travaux à la Société Helvétique de Sciences Naturelles¹².

Paul Sentein revient rétabli et le Pr Jean Turchini déclare qu'il est :

« *En pleine activité scientifique. Il a une grosse expérience du matériel biologique et des techniques expérimentales et cytologiques ainsi que des méthodes statistiques /.../ il y a le plus grand intérêt pour la science française et le développement de ses travaux /.../ à ce qu'il soit rétabli /.../ dans les fonctions d'attaché de recherches dans le cadre du CNRS* »¹³.

Au cours des années suivantes, Paul Sentein continuera à faire état de l'avancement de ses travaux et en 1958 développera ¹⁴ des conclusions après action de différentes substances sur la mitose pour plusieurs types de cellules :

« *Ainsi, écrit-il en 1958, se précise peu à peu une méthode d'exploration dynamique de la mitose que nous appliquerons systématiquement à toutes les nouvelles substances antimitotiques ou mutagènes. Il apparaît alors qu'il peut y avoir dans une même espèce autant de types différents de réponse à l'agression toxique que de types cellulaires considérés* »¹⁵.

Paul Sentein à l'issue de l'année 1959-60 avance que :

« *L'étude des antimitotiques nous a paradoxalement amené à découvrir de nouvelles structures dans les noyaux et mitoses de l'œuf en segmentation et à en analyser la nature cytochimique* »¹⁶.

Enfin les recherches de 1961-62 ont apporté :

« *des faits nouveaux qui ont éclairé rétrospectivement les conclusions des recherches précédentes et qui ont permis d'élaborer une conception générale, plus synthétique des mécanismes complexes intervenant dans les mitoses de segmentation. L'analyse de ces mécanismes a pu être faite grâce à l'application rationnelle des substances antimitotiques à des moments précis du cycle mitotique et dans des conditions expérimentales précises. L'application de substances inhibitrices à la division cellulaire a été faite trop souvent d'une façon brutale et en vue d'un résultat global. Nous avons tenté de renverser ce courant et, profitant d'un matériel bien choisi et particulièrement favorable, d'analyser toutes les nuances d'une action antimitotique à son début avec toutes ses variétés* »¹⁷

Tout cela est bien obscur et même suspect rapporté par un architecte des monuments historiques et, qui plus est, bien long, me direz-vous ?

Suspect, je vous l'accorde mais long, sûrement pas : 20 lignes pour 20 années de recherches intenses qui permettront à Paul Sentein de revenir sur des interprétations antérieures erronées, de formuler de nouvelles pistes et de les explorer avec méthode. Et les résultats de ses recherches le désigneront comme le pionnier de la Biologie cellulaire.

¹¹ CNRS- rapport du Pr Turchini sur les travaux de Paul Sentein (20/06/1945)

¹² CNRS- lettre du Dr Paul Sentein à M. le Directeur du CNRS (09/02/1946)

¹³ CNRS- rapport du Pr Turchini (09/10/1948)

¹⁴ CNRS- rapports sur l'état d'avancement des travaux de M. Sentein au cours successivement des années 1951-52, 1952-53, 1953-54

¹⁵ CNRS- rapport sur l'état d'avancement des travaux de Paul Sentein – 1957-58

¹⁶ CNRS- rapport sur l'état d'avancement des travaux de Paul Sentein – 1959-60

¹⁷ CNRS- rapport sur l'état d'avancement des travaux de Paul Sentein - 1961-62

Ses rapports de travaux au CNRS, ses publications, ont non seulement enrichi la connaissance du monde du vivant mais aussi grandement apporté à la compréhension, encore souvent en devenir, de fléaux qui ne cessent de nous menacer : la mucoviscidose et le cancer, par exemple.

Enfin, comme le souligne une note dans les archives du CNRS, il faut pour mener à bien de tels travaux sur la mitose, « *de l'intelligence, de l'habileté, de la rigueur, de la constance* », toutes qualités que possédait assurément Paul Sentein. Qui plus est, dans les temps difficiles qu'il a dû traverser, prenant à sa charge sa sœur et les deux enfants de cette dernière, reconnaissons lui du courage et du mérite.

La seconde période de la carrière de Paul Sentein débute en 1965.

Paul Sentein est nommé alors à la Chaire d'Histologie précédemment occupée par le Pr J. Turchini. Dès lors, il multipliera ses allers et retours entre son laboratoire et l'amphithéâtre.

Plusieurs communications devant l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier entre 1984 et 1991 montrent, si cela était nécessaire, combien Paul Sentein domine son sujet. En effet, il s'agit ni plus ni moins de cours d'histoire de la connaissance de la cellule et de sa reproduction donnés par un pédagogue capable de se mettre à la portée de tous. Il s'agit également des perspectives d'avenir de la recherche.

En préalable, il ne me semble pas inutile de rappeler où en était la connaissance au XVI^e siècle. François Jacob écrit dans *La logique du vivant*, à propos d'Ambroise Paré :

« *...le mot et le concept de reproduction n'apparaissent que vers la fin du XVII^e siècle pour signifier la formation des corps vivants. Auparavant, les êtres ne se reproduisent pas, ils sont engendrés...* »

Paul Sentein souligne en effet que « *les cellules furent découvertes au XVII^e siècle mais /.../ on ne savait rien de (leur) structure et de (leur) contenu* ». Il faut attendre le XIX^e pour la « *mise en avant de la structure de la cellule, grâce au perfectionnement du microscope* » et la description exacte de la division cellulaire sera établie par Strasburger et Flemming en 1887. Reste que pour un biologiste, peu avant la 2nde Guerre Mondiale :

« *Le cytoplasme de la cellule vivante était une substance colloïde dont la viscosité variait entre celle d'une soupe épaisse/.../ et celle d'une gélatine presque épaisse. Les savants pensaient que les molécules constituant cette substance étaient dispersées absolument au hasard. Les organisations de la cellule semblaient noyées dans le cytoplasme comme les grains de tapioca dans un potage* »¹⁸.

En réalité vous a dit aussi Paul Sentein en 1984 :

« *Les molécules et les organites ne sont pas dispersées au hasard mais sont distribuées d'une façon hautement organisée le long d'un système de tubules et de filaments de diamètres différents. Ils forment le squelette de la cellule ou cytosquelette. Cette minuscule cellule/.../ est en réalité un monde où le hasard a peu de place, mais où apparaît à chaque pas, un ordre rigoureux, l'ordre divin des choses vivantes* ».

Paul Sentein souligne à plusieurs reprises l'étroite dépendance entre le progrès de la biologie et le progrès d'autres sciences. Il en est ainsi de la physique.

Au XVII^e siècle, deux sortes de microscopes étaient disponibles : le microscope simple assimilable à une loupe et le microscope composé inventé en 1591. C'est ce

¹⁸ Séance de l'Académie de Montpellier du 20/02/1984 – Le squelette de la cellule : I. les microtubules. P. Sentein

dernier qui est sans doute présent aux alentours de 1750 dans le Cabinet de Curiosités de Joseph Bonnier de la Mosson à Paris, sur les étagères consacrées à la physique et aux machines.

À partir de 1827, les perfectionnements des lentilles ont amélioré considérablement leur utilisation et permirent « *d'explorer à fond les structures microscopiques des êtres vivants* »¹⁹

Le microscope électronique inventé juste avant la 2^{de} Guerre Mondiale a permis à partir de 1954 de nouvelles avancées de la connaissance. Le Pr. Claude Humeau, chercheur dans le laboratoire de Paul Sentein, aima trop me confier la curiosité et l'impatience de son maître pour l'acquisition d'un microscope électronique, d'abord un petit, puis un vrai, d'un modèle sérieux. Le jeune chercheur, C. Humeau, était alors désigné d'office pour lire le mode d'emploi de l'appareil et pour le rendre véritablement opérationnel.

Si les progrès du microscope facilitent grandement l'essor de l'Histologie, les progrès et les méthodes de coloration des préparations sont essentiels pour observer les structures vivantes, en les contrastant. Paul Sentein distingue les colorants vitaux ne tuant pas la cellule et les colorants non vitaux tout en faisant remarquer qu'en fait tous intoxiquent la cellule, l'un d'eux se révélant vous a-t-il dit, « *antimitotique et propre à des traitements anticancéreux* »¹⁹.

Je ne peux m'empêcher de mentionner le détournement de ces images médicales coloriées du plus bel effet. Elles ont inspiré l'artiste Stéphane Belzère, « *hanté par les registres biologiques et médicaux* » dans sa création récente de plusieurs verrières de la cathédrale de Rodez, par exemple, le vitrail des Sacrements « *qui prend sens, écrivait Mgr Bellino Ghirard, grâce aux globules rouge du Sang du Christ, qui à l'instar d'une chaîne ADN relie les sacrements et agit dans tous les sacrements* »

Microscopes, colorants et pourquoi ces savants passent-ils sous silence ce qu'ils appellent leurs matériels ? *Rana temporaria*, *Bufo vulgaris*, *Triturus helveticus* Razoumowsky et bien d'autres ! tous ces petits amphibiens, Paul Sentein les abritait dans son laboratoire en vue de ses observations microscopiques. Fin connaisseur de leurs chants, il était capable d'en repérer la présence dans le Jardin des Plantes, en particulier dans le bassin de la fontaine Dunal, me révéla un jour le Professeur Daniel Jarry, tout sourire.

Et puis, il faut savoir que lorsque manquaient les cobayes, Paul Sentein partait en expédition sur le Larzac avec Claude Humeau, réquisitionné pour l'occasion, jusqu'au jour où ils tombèrent nez à nez avec le Pr Jean-Antoine Rioux qui avait fait d'une lavogne particulièrement productive de bestioles sa chasse-gardée. Oublié quelques instants, le « *joyeux compagnon* » d'excursion de 1948 à l'Aigoual, l'échange fut parait-il vif ce jour-là sur le plateau...

Au-delà de la présentation simple et synthétique des moyens et des résultats de ses travaux, Paul Sentein avait soin de vous préciser plus généralement :

« *que la complexité des mécanismes vitaux est difficile à cerner et à expliquer. La vie, elle, ne peut pas être simple* »²⁰

« *que la division démesurée des cellules est dangereuse, la mitose ne développant pas un organe, mais une tumeur et qu'il est donc de plus en plus nécessaire de freiner la manipulation insensée du monde vivant que notre civilisation se permet en biologie humaine aussi bien qu'en agronomie/.../ car elle risque de*

¹⁹ Séance de l'Académie de Montpellier du 15/01/1990 – Les débuts du microscope à lumière et son rôle dans l'élaboration des idées sur la cellule. P. Sentein

²⁰ Séance de l'Académie de Montpellier du 14/10/1991

compromettre ce que nous avons de plus précieux, l'avenir de nos cellules et par conséquent aussi celui de notre espèce »²¹

que la connaissance scientifique par le chercheur n'est pas tout et évoque « *le drame qu'implique le passage de la connaissance à l'action - par exemple lors de l'apparition du gène de la mucoviscidose ou de la trisomie. Dans ce choix, la science n'a rien, absolument rien à apporter, elle laisse les hommes face à leur solitude* »²²

Il faut retenir de cette période la conviction de Paul Sentein que le chercheur qu'il fut un temps, plutôt isolé dans son laboratoire, a vécu. Paul Sentein souligne en effet que « *le progrès en cette matière ne peut être réalisé que par des équipes pluridisciplinaires* »²³ (spécialistes microscope électronique, biochimiste, immunologiste, généticien, ...).

Formateur ou vulgarisateur, Paul Sentein savait mettre de côté ses communications scientifiques et résultats de recherche à l'intention du CNRS ou de ses pairs, pour, au moyen de métaphores inattendues, faciliter la compréhension de ses exposés auprès des néophytes.

C'est dans le cadre de son enseignement ou de ses conférences tout public, qu'il n'hésite pas à souligner toute l'importance de la discipline qu'il a définitivement adoptée en 1938 car elle touche finalement au devenir de l'homme au travers des maladies et des manipulations qui risquent tout simplement de l'anéantir, lui, et le monde vivant en général.

La recherche, mais pas que...

Voici quelques mois, évoquer Paul Sentein, se serait résumé à une fiche du Service des Armées, créée le 15 octobre 1934 et conservée par les Archives Départementales de l'Hérault :

« *Cheveux châains – yeux bleu clair – front moyen – nez rectiligne – visage long – taille 1. 60m* »

Portrait robot : Paul Sentein se serait-il seulement reconnu ? bien maigres données dont je pensais devoir me contenter pour cet « *habitant d'un modeste laboratoire* », vivant avec ses batraciens !

Heureusement, la chance m'a été donnée de rencontrer en 2008, par l'entremise du libraire, Pierre Clerc, son frère Félix (dit François), peu avant sa disparition. Et pour qui n'a pas connu ce frère, n'a pas eu l'occasion de le lire, sa présentation est la moindre des choses :

Depuis le collège des « *Jéz* » de Montpellier d'où il fut renvoyé à 13 ans pour cause de prise de position en faveur de l'Action Française, François Sentein était, pourrait-on dire aujourd'hui, un rebelle précoce, j'ajoute « *chouchou* » de sa mère. Sa grande culture littéraire, le vit fréquenter à Paris : Montherlant, Cocteau, Gide, Genet, Sartre. Il fut la plume de certains et inspira à Jean Genet les « *Lettres à petit Frantz* » et ce petit Frantz n'était autre que François Sentein. Max Jacob dessina un portrait de lui en 1942 légendé « *ouistiti Sentein, dit la Musaraigne* », ce second sobriquet lui ayant été attribué par Cocteau avec qui il était très lié. Il fut l'auteur, entre autres œuvres littéraires, de *Minutes d'un libertin*, son journal sur les périodes 1938-1941, puis 1942-1943, dans lequel il nous parle un peu de la vie à Montpellier où il revenait très fréquemment.

²¹ Séance de l'Académie de Montpellier du 04/05/1987

²² Séance de l'Académie de Montpellier du 15/01/1990

²³ Séance de l'Académie de Montpellier du 20/02/1984

Son frère aîné, Paul, sa sœur, Guislaine et lui, le benjamin, « *aussi haut qu'ils remontent ne trouveraient pas un seul ancêtre né en dehors du quadrilatère Montpellier – Bédarieux – Toulouse – Sentein* »

Côté paternel, l'origine de la famille est ariégeoise, de ce village de Sentein, situé au pied des Pyrénées. Un beau jour, l'un de leurs ascendants « *un peu plus dégourdi que les autres quitta ce village arriéré* ». Il se prénomma Pierre et devint, chirurgien militaire à Toulouse, en réalité barbier. Puis il est rentré au pays quand la France ne « pouvait plus compter sur ses fortunes *militaires* ».

Son fils, Damien, deviendra médecin thermaliste. Il se maria avec Adèle Lafont de Sentenac, le « *cul terreux [dixit François] effectuant une belle montée sociale* ». Il mourut en 1854, emporté par le choléra après l'avoir soigné chez ses patients.

Rompant avec la médecine, domaine choisi par son grand-père et par son père, Paul-Louis Sentein sera docteur en droit. Il terminera sa carrière comme Président du Tribunal de Narbonne.

Son fils, Georges, né en 1897, devint à son tour médecin. Par hasard, il m'a été donné de trouver trace, à Foix, chez un bouquiniste, de cet ancien interne des hôpitaux, auteur d'un opuscule consacré à « *le lait et le bacille de la tuberculose* ».

Tout ceci pour souligner que Paul Sentein prenait place dans une longue lignée de médecins et que sa vocation trouve là son origine sans doute, tout en ajoutant que son épouse sur le tard, Suzanne Descous, assistante des hôpitaux, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Montpellier, s'inscrivait dans le fameux « *quadrilatère* », originaire qu'elle était de Mirepoix.

Côté maternel, Paul Sentein a des liens de parenté dans l'Hérault avec les Daumas et les Sicard de Bédarieux, famille au sein de laquelle Pierre le Vieux, puis Pierre le Jeune firent fortune dans le drap aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Pierre le Vieux a fait construire cette grande et belle maison, avec son portail aux lions, avenue Jean Jaurès à Bédarieux. Ici, François et son frère Paul lisaient et relisaient *Le Musée des familles* et les œuvres de Ferdinand Fabre : *Les Courbezons*, *Mon oncle Célestin* ou encore *Toussaint Galabru*. Paul Sentein retournait souvent dans cette maison, particulièrement à la belle saison, où « *il s'occupait du grand jardin, son bassin et ses agrumes avec beaucoup de soin* ».

Sinon, Paul Sentein a habité à peu près toute sa vie au n°1 de la Place de la Comédie. Et cette maison, « *aux jalousies et contrevents s'opposant dès le printemps au soleil* », François Sentein en parle en ces termes²⁴ :

« *Le soir en été, le calcaire coquillier rendant la chaleur nous grisait légèrement de son odeur comme de pain ou de chair, mais minérale. Les martinets passaient dans la fanfare de leurs trompettes minces comme des fils et le sommeil et la nuit descendaient là-dessus pour le garder à jamais.*

Nos bardes laissaient voir de même la coupe des coquilles et des escargots de mer. Toute notre maison est bâtie avec cette roche tendre, attendrissante, qui raconte son histoire et se mouille les jours de marin/.../ Quand je pense que tel loquet que je soulève l'a été avant moi par plusieurs générations de mon sang ! »

C'était un temps où Montpellier était habité de génération en génération par les mêmes familles occupant les mêmes places sociales. Les commerces ne changeaient guère non plus et Paul Sentein avec sa sœur pouvaient présenter à Maurice Monnoyer le

²⁴ Journal d'un libertin 1942-43

23 février 1985, l'histoire de la Grand'rue et de ses habitants qu'ils côtoyaient quotidiennement et parfois fréquentaient.

Paul Sentein évoqua ce jour-là certains d'entre eux²⁵ :

Au n°6 et 33 de la rue : « *Eugénie Fabrège, c'était un personnage / .../elle était la fille de Frédéric Fabrège, bijoutier auteur d'un livre sur l'histoire de Maguelone. (personnellement, j'ajouterais, le découvreur et le sauveteur de l'ancienne cathédrale) Elle possédait /.../ toutes les terres de Maguelone et des vignes. »*

Au n°25 de la rue : « *une autre maison de la Grand'rue est digne d'intérêt. Celle construite par Davilaire (?) (sic) elle appartenait à une famille protestante austère, les Adhémar »*

Au n°11 de la rue, maison contiguë par son fond à celle de Paul Sentein : « *... la famille protestante Bazille qui peut s'enorgueillir d'avoir donné le jour au peintre Frédéric Bazille. Cet artiste était le mouton noir de la famille. Comme tous les artistes, il était très fantaisiste »* et sa mère avait dû, dit-on, faire placer une grille sur la fenêtre de sa chambre²⁶ « *parce qu'elle s'effrayait de le voir travailler assis dans l'embrasure »*

Paul Sentein connaissait son quartier comme personne, faisant ressortir des souvenirs passés ou récents, des habitants qui ont compté dans la vie montpelliéraine jusqu'à aujourd'hui.

C'est dans la foulée de cette visite qu'il écrivait quelques lignes sur « l'industrie des Savoyards à Montpellier » Ainsi apprend-t-on que des enfants savoyards étaient employés pour taper les tapis au printemps et les étendre dans les caves pour l'été et qu'ils effectuaient le ramonage des cheminées. Paul Sentein rappelle alors le diagnostic émis pour ces enfants rapidement atteints par les goudrons qu'ils grattaient dans les cheminées et rapidement victimes du cancer des ramoneurs. Le médecin précise alors les facteurs de ce cancer : le benzopyrène et le méthylcholanthrène.

C'est François encore, lors de notre rencontre à Montpellier, malicieux et moqueur, qui s'est plu à mettre en avant l'attrait de Paul pour la « grimpe ». Abandonnant son laboratoire et « l'Œuf », Paul Sentein aimait les escapades dans la garrigue, dans les Cévennes. Rappelez-vous, il vous a effectivement parlé de ses excursions chaque dimanche à partir de 1945 avec le Pr. Marres et le Pr. Harant et dit avoir effectué une traversée mémorable du massif de l'Aigoual en juin 1948 « *à pied et sac au dos* » toujours avec le Pr. Marres et également avec le Pr. Trochain et le Pr. Rioux. Nous n'avons pas de mal à l'imaginer discourir sur la botanique, sur la flore, tous domaines objets des certificats de sa licence en Sciences Naturelles de 1932.

Une autre proche de Paul Sentein est Françoise Mazel, sa nièce par alliance, à qui je tiens à faire part de toute ma reconnaissance pour l'oncle qu'elle m'a fait découvrir « *bavard et plein d'humour en famille* ».

Des souvenirs se bousculent dans sa mémoire, tantôt très précis, tantôt vagues. Après la « *mise en jachère de son intelligence durant la guerre* » me disait-elle, Paul Sentein trouva au Sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet un milieu où s'épanouir, malgré son affaiblissement. Ses séjours successifs dans les Alpes pour des soins, précédés dans sa jeunesse de villégiatures dans cette région avec sa famille, lui ont-ils fait découvrir et admirer la Nature, celle décrite par Jean-Marie Morel, auteur de la Théorie des Jardins de 1776 :

²⁵ Cahier de la Grand'rue

²⁶ Journal d'un libertin 1938-41

« de tous les objets qui frappent nos regards, il n'en n'est point dont les impressions soient aussi vives, il n'en est point qui aient un empire si universel sur le cœur de l'homme que le spectacle de la Nature ».

À la fin du XVIII^e siècle, les audacieux exploraient les Alpes avec effroi et admiration. Paul Sentein, lui, part en randonnée, photographie, toujours subjugué par la Beauté de la montagne, alors indemne ou presque, d'atteintes à ses paysages. En hiver, malgré ses capacités physiques réduites, il pratique le ski.

Paul Sentein n'hésitait pas à aller plus loin, en septembre, chaque année, pour voir et revoir les œuvres de la Renaissance Italienne, l'architecture baroque en Autriche, écouter et réécouter la musique classique au Festival de Salzbourg et l'art lyrique au Festival Richard Wagner de Bayreuth.

À Montpellier même, après s'être lié à l'historien François Bluche, connu notamment pour ses ouvrages sur l'Ancien Régime, le souffle de mai 68 l'intéressa au plus haut point : il n'hésita pas un instant à parcourir les amphithéâtres de la « fac » en ébullition et à participer aux débats. En même temps, il se rapprochait de quelques « *agitateurs d'idée* » natifs ou non de Montpellier ou sa région : Lanza del Vasto, fondateur de la Communauté de l'Arche avec qui était débattu de l'écologie et des centrales nucléaires, avec qui il prenait fait et cause pour les paysans du Larzac. Alexandre Grothendiech, l'immense mathématicien, professeur associé au Collège de France et qui introduisit en 1971 son cours de mathématiques par une séance intitulée « *Science et technologie dans la crise évolutionniste actuelle : allons-nous continuer la recherche scientifique ?* ».

À la retraite, il apprenait l'italien dans le cadre de la société Dante Alighieri et lisait des romans dans cette langue. Pour reprendre les termes de Françoise Mazel, Paul Sentein voulait avoir « *des clartés sur tout* ».

Accaparé par ce besoin de savoir, Paul Sentein en oubliait les contingences matérielles, sans le moindre souci pour le paraître : sa 2 chevaux toute cabossée, ses pantoufles entre la maison et le laboratoire, une étourderie légendaire qui le rendait finalement attachant à beaucoup qui côtoyaient cette tête en l'air. Ses élèves auxquels naturellement rien n'échappait, n'étaient pas les derniers à en rire.

J'en vins à penser que finalement les deux frères avaient bien des points communs. Seule les séparait la science à propos de laquelle François disait « que ce n'était pas son fort ». Mais brillants, ils l'étaient autant l'un que l'autre, cultivés comme personne, l'un dans son ancestrale maison montpelliéraine, l'autre sous les toits, dans son petit appartement de la rue Jacob à Paris.

En définitive, sa contribution à la revue Existences en 1944-45, aux côtés de Roland Barthes était un signe, le signe d'un être avide de culture, parfaitement conscient que la cellule vivante, son domaine de recherche de prédilection, était le maillon faible de la Nature et de l'humanité, cette humanité dont il ne cessait d'admirer les plus belles réalisations.

Conclusion

Comme s'accordent à le reconnaître ses membres, c'est un atout de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier que de rassembler des femmes et des hommes œuvrant ou ayant œuvré dans des disciplines variées, un fauteuil pouvant être successivement occupé par des talents divers. Les communications sont d'autant plus riches qu'elles nourrissent des débats dont les sujets sont abordés sous des angles différents. Mais, quand même, la succession d'un architecte en chef des monuments historiques à un professeur d'Histologie et d'Embryologie m'a semblé en quelques

moments de mon enquête, relever d'une certaine initiation pour ne pas prononcer le mot de bizutage !

Sans rancune, je vous avouerai qu'au fil de mon enquête des liens se sont tissés entre Paul Sentein et moi : même passion pour la Nature et pour la Beauté... Nature menacée, nous ne le savons que trop. Beauté menacée de toute part comme le clame avec force Annie Lebrun, appelant Victor Hugo, appelant et, je le préfère, le pouvoir de la beauté considéré par Nietzsche :

« La lente flèche de la beauté, celle qu'on emporte avec soi presque à son insu et qu'un jour en rêve, on redécouvre, mais qui enfin, après nous avoir longtemps tenus modestement au cœur prend possession complète, remplit nos yeux de larmes, notre cœur de désir ».

C'était ainsi il y a encore quelques mois en arrière, lorsque je pénétrais dans la Galerie du Temps au Louvre Lens.

Domine aussi une certaine admiration à l'égard d'un homme déterminé, au fort caractère, ne s'en laissant jamais conter, n'envisageant aucune concession et j'en veux pour preuve sa correspondance à une administration :

« Je choisis donc le laboratoire de recherches et je refuse l'intégration [dans le corps du personnel hospitalo-universitaire] quels que soient pour moi les désavantages financiers d'un tel refus ».

C'était en 1962, la posture de Paul Sentein, qui lui vaudra quelques sarcasmes, est identique à celle de 1944 lorsqu'il rédige sa note de lecture sur *Corps et Ames*.

Il aura suivi à la lettre, sans le savoir, un précepte de Vitruve rappelé par d'Aviler dans son *Cours d'Architecture*, quant à l'instruction d'un architecte :

« Il exige sur toutes choses qu'il ne se livre point à l'intérêt, parce qu'en effet les Arts sont toujours mal exercés par ceux qui sont tourmentés de cette nuisible passion ».

Ceci dit, l'homme était doué et en réalité, qu'on se le dise, n'hésitait pas à s'éloigner de la paille et du microscope pour enrichir une immense culture. Paul Sentein ne déclarait-il pas lors de la réception à l'Académie du Pr. Jean-Antoine Rioux, son alter ego, « l'importance sociale des choses de l'esprit ». L'avenir des hommes le préoccupait avant tout et nous pouvons être certains que, parmi nous aujourd'hui, il serait en première ligne dans les débats et les actions relatifs au changement climatique, à l'évolution de la biodiversité, sans oublier les questions de bioéthique.

« Savant » comme le présentent parfois les bandes dessinées ou le cinéma, il n'en n'était pas moins reconnu internationalement pour ses travaux à l'origine d'une belle avancée dans le domaine de la Biologie cellulaire.

Philosophe, il l'était, se méfiant des « contrées mouvantes et troubles/... / chez l'homme » et se ressourçant toujours auprès de « ce divin Platon ».

Bien des médecins montpelliérains qui ont précédé Paul Sentein ont suivi un parcours semblable passant par les Sciences Naturelles. Tous ou presque ont eu un point commun, la fréquentation de ce Jardin des Plantes près duquel nous sommes en cette fin d'après-midi. Espace d'enseignement autant que Théâtre d'Agriculture, l'œuvre de Richer de Belleval pourrait également être placée sous le « signe de la Sagesse », ce signe que Marie-Anne Lecocq a décelé dans le jardin projeté par Bernard Palissy au XVI^e siècle. L'honnête homme que fut Paul Sentein ne pouvait arpenter ce jardin des plantes, situé au pied de son laboratoire, qu'avec délectation.

Séance publique du 20 mai 2019

Présentation de Monsieur Dominique Larpin

Jean-Pierre DUFOIX

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le Président général de l'Académie, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs qui sont ou ont été rattachés au Ministère de la Culture, Centre des Monuments Nationaux, Direction régionale des Affaires culturelles ou Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Chères consœurs et Chers confrères de notre académie mais aussi d'académies ou d'institutions voisines, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Suivant dispositions arrêtées par le bureau 2018 de l'Académie avec notre confrère Guy Puech, Conservateur honoraire des Eaux et Forêts, parrain, qui a souhaité pouvoir prendre un certain recul au bénéfice de l'âge – bien qu'il soit à ce titre un modèle pour tous –, je suis très honoré d'avoir à prendre la parole aujourd'hui, à sa place, en qualité de co-parrain pour faire – selon les termes consacrés – l'honneur de la réponse à Monsieur l'Architecte en chef des monuments historiques Dominique Larpin.

Je dirai en préambule que malgré les absences dues à un contexte professionnel de grand nomade, notre récipiendaire, Dominique Larpin, est bien connu des membres de l'Académie pour s'être impliqué depuis plusieurs années dans l'organisation de visites, en Aveyron, à Maguelone, à la chartreuse de La Verne ou ailleurs, comme dans des réflexions conduites à l'hôtel de Lunas avec le Centre des Monuments nationaux.

Monsieur,

Pour une fois, je vous dirai Vous et vous appellerai Monsieur suivant un protocole remontant peut-être à la Société royale des Sciences, certes quelque peu désuet mais auquel nous tenons.

Ainsi qu'il vient d'être rappelé par notre Secrétaire perpétuel, vous prenez rang parmi nous. Vous occupez le dix-huitième fauteuil de la section des Sciences, à la suite de notre confrère Paul Sentein. Je prends la parole avec une pensée pour lui. Il ne m'avait précédé que de quelques années à l'Académie et je l'ai malheureusement mal connu alors. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, grâce à vous !

Conformément à l'usage, après avoir rappelé vos origines familiales, je retracerai les grandes étapes de votre carrière à travers les opérations que vous avez réalisées en qualité d'architecte des monuments historiques mais aussi, ce qui est plus rare en qualité de « *jardinier* », suivant un terme que vous revendiquez en écartant celui de paysagiste. Je terminerai sur l'autre face de votre métier, l'enseignement : tout en vous reliant au passé, il ouvre sur un avenir qui fera rêver beaucoup d'entre nous.

Mais, avant d'en venir à votre cursus, que me soit permis, Monsieur, de m'exclamer : enfin Larpin parut ! Votre parrain, notre confrère, Monsieur le Conservateur des Eaux et Forêts Guy Puech, ayant sollicité et obtenu un droit à la retraite tout à fait justifié, je me suis trouvé devenir co-parrain, attendant, je dois le dire, ce jour d'intronisation avec une certaine impatience car, ayant été appelé à

rejoindre nos rangs en 2005 et n'étant reçu qu'en 2019, vous détenez à l'évidence le record de temps écoulé entre élection et réception, la moyenne habituelle étant très approximativement de deux ans. Sans motiver aucun reproche, car cela a été prévu et accepté lors de votre élection, cette situation insolite trouve son explication dans la vie itinérante qui a été la vôtre tout au long de vos activités professionnelles. Les vacances de postes, liées aux hasards des départs en retraite de chacun des architectes en chef des monuments historiques prédécesseurs, sont à l'origine de la dispersion et, dans certains cas, de la volatilité des affectations territoriales : c'est ainsi que, à vos débuts, vous avez été simultanément chargé des monuments classés des départements de l'Aude et de la Lozère puis de l'Hérault, de l'Aveyron mais aussi de l'Essonne. C'est à ce stade que vous avez décidé de quitter Paris et opté pour une installation professionnelle à Montpellier, ayant établi comme principe qu'elle serait définitive et que vous n'en bougeriez pas, quelles que soient les modifications d'affectation susceptibles de vous concerner. Viendront s'ajouter à Paris des opérations ponctuelles. Enfin, au-delà de nos frontières et dans un cadre différent mais toujours en rapport avec la conservation des monuments, vous avez été appelé à dispenser votre enseignement sur trois continents : à Tunis, à Rabat, à Sofia – que vous avez quitté hier –, à Phnom Penh et à Hanoï. Ainsi, la reconnaissance de votre compétence a-t-elle été concrétisée.

Dès lors, on comprendra que nos réunions académiques du lundi n'aient pu trouver place dans votre emploi du temps de Montpellier à Évry, de Rodez à Corbeil, de Millau à Paris sans omettre que la Commission supérieure des Monuments historiques, s'il est nécessaire d'y présenter un dossier, se tient à Paris au ministère de la Culture, le lundi après-midi, jour de notre réunion académique. Vous avez donc sollicité et obtenu l'autorisation de ne pas paraître à l'hôtel de Lunas, notre siège, ni en ces lieux de l'Institut de Botanique, avant d'avoir atteint l'âge de la retraite administrative. Vous l'avez atteint. Entre parenthèses, je dirai que, lorsque j'étais en activité, j'ai connu, moi aussi, quelques difficultés pour assurer une présence régulière. Et les architectes ne sont pas les seuls concernés : certains de nos membres dans d'autres professions, ont connu ou connaissent des difficultés de même nature. Toutefois, cette autorisation ne vous a été donnée qu'avec une contrepartie : vous rendre disponible pour apporter votre concours en assurant visite ou réception dans divers monuments. Notre secrétaire perpétuel honoraire, le professeur Philippe Viallefont, a déjà rappelé votre parfaite disponibilité et beaucoup d'entre nous se souviennent de visites, au cours de diverses manifestations que j'ai évoquées. Je n'omettrai pas de rappeler la part qu'a prise votre épouse dans leur organisation..

Jusqu'à ce jour, bien que bureau et appartement y aient été installés, Montpellier n'était donc pour vous, professionnellement qu'un port d'attache, voire une plaque tournante !

Mais pourquoi notre ville ? Vos liens familiaux sont ailleurs, en Bourgogne. Faisant le choix de Montpellier après avoir hésité à quitter Paris, c'est bien le hasard de la deuxième circonscription qui vous a été dévolue avec le département de l'Hérault, qui vous a conduit à opter pour cet ancrage méridional. Naturellement vous y venez en famille. Vous êtes marié : votre épouse, Patricia, est de formation assez proche de la vôtre : géographe et urbaniste, ce qui lui permet de vous assister dans votre travail, le statut (1887) tout à fait particulier des architectes des monuments historiques, agents de l'État dans le cadre de leurs fonctions, étant libéral, le ministère de l'Économie et des Finances se gardant bien de le modifier !

Vous avez trois enfants. Aucun n'est montpelliérain aujourd'hui : votre fils aîné Antoine est juriste à Bruxelles ; votre fils cadet, Pierre, est certainement marqué par les monuments dans la tradition paternelle car il est tailleur de pierre à Angers mais

s'investit parallèlement, si j'ai bien compris, dans des activités artistiques et littéraires. Votre fille, Marie, est médecin urgentiste à Pau.

Mais c'est à votre hérédité que je m'intéresserai plus particulièrement. Natif de Bourgogne, à Bourbon-Lancy, vous êtes fils et petit-fils de vétérinaires de Saône-et-Loire. À première vue, on peut se demander quel est ici le lien avec votre profession d'architecte, de surcroît intéressé par les vieilles pierres. Or, vous m'avez informé d'une passion qui s'est enracinée profondément dans l'univers de votre enfance lorsque vous avez accompagné votre père ou votre grand-père dans leurs visites. Les images d'un monde rural aux multiples facettes vous ont, m'avez-vous dit, marqué pour la vie : vous avez évoqué devant moi – je vous cite mot pour mot – la découverte des vastes jardins potagers des fermes, domaine pittoresque et exubérant de compositions paysagères auxquelles se mêlent des sons, divers bruits dans la nature et même les conversations des gens de la campagne. Il va sans dire que cette période de votre vie que je qualifierai de « *verte* » a retenu toute mon attention. Vous aviez alors un bonheur indéfinissable : celui de percevoir l'accord de la maison des bois ou des champs avec la nature qui l'environne et de vous laisser pénétrer par le sentiment de plénitude qui émane d'un paysage. Ayant écouté attentivement vos propos, je serais tenté avec vous d'écrire le mot paysage avec un P majuscule ! Qui parle de cette façon de la nature ? Un peintre. Qui êtes-vous ? Un architecte, mais c'est le peintre qui, enfant, puis jeune élève au lycée de Moulins, admirant les compositions paysagères, a permis à l'architecte aujourd'hui de mieux en comprendre les éléments, de les souligner, les modifier, voire les recréer avec ou sans la complémentarité du bâtiment. Je suis certain, Monsieur, que le paysage, bien avant les monuments, a marqué votre vie d'architecte. Alors, comment ne pas évoquer, au livre III des Mémoires d'outre-tombe, la phrase de Chateaubriand : « *C'est du bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis* » !

Quelle que soit votre aversion pour ce que vous considérez comme un déballage inutile – je connais votre modestie et votre horreur du premier rang –, vous n'échapperez donc pas maintenant au rappel de quelques-unes de vos réalisations et des chemins qui vous y ont conduit.

C'est à Paris que vous avez fait toutes vos études supérieures. Vous êtes *architecte diplômé de l'École spéciale d'architecture*, école à laquelle vous avez accédé après le baccalauréat. En 1975, vous avez obtenu le *diplôme d'Études supérieures des Monuments anciens*, qui exige deux ans de préparation. Ce diplôme, qui n'est délivré que dans la capitale par le ministère de la Culture et plus précisément après un cycle d'études au Palais de Chaillot, vous permet de vous spécialiser en vous donnant un titre, modifié depuis, qui est aujourd'hui celui d'*architecte du patrimoine*, passage obligé pour poursuivre dans la voie que vous avez choisie. Parallèlement, une orientation tout à fait différente vous conduit en 1978 à être *urbaniste diplômé de l'Institut d'Urbanisme* (Université de Paris IV Sorbonne). Il est intéressant de rappeler que cette spécialisation vous vaudra de remplacer le service militaire par une mission de coopération technique. Avant de terminer vos études d'urbanisme, vous êtes affecté, en qualité d'architecte-conseil, au Service régional du ministère de l'Équipement à Saint-Denis-de-la Réunion. Vous y effectuez des travaux d'autant plus intéressants que vous faites même coup double car l'étude d'urbanisme de Saint-Denis qui vous est confiée par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à la tête du Service, sera validée dans le cursus de vos études d'urbanisme. Qui ne souhaiterait avoir préparé une thèse dans ces conditions !

Études supérieures terminées, votre vie professionnelle dans les Services de l'État – dont je précise que les noms et les attributions ont changé depuis – sera

conditionnée par la réussite de deux concours successifs. C'est ainsi que, dans un premier temps, c'est-à-dire en 1984, vous êtes nommé *architecte des Bâtiments de France*, titre plus connu sous le terme usuel d'ABF. Vous devenez l'adjoint de François Péliissier qui est, à Aix-en-Provence, chef du service départemental des Bouches-du-Rhône. Vous êtes chargé des travaux dits de strict entretien des monuments classés propriété de l'État et du suivi des opérations dans le secteur sauvegardé, l'un des plus riches de France. Vous succédez à François Péliissier. Je salue également ce vieux compagnon de route : il est dans l'assistance ! La tâche, de caractère administratif mais pas seulement, qui vous est alors confiée est une tâche difficile car elle touche à la fois au patrimoine bâti, en particulier urbain, pour sa conservation, mais aussi pour sa défense, ce qui est toujours valorisant mais bien souvent difficile en fonction des intérêts en jeu.

Si je n'évoque que rapidement vos débuts, c'est pour mettre l'accent sur le métier qui, par la suite, avec des voies d'accès différentes, nous a été commun : en effet, en 1987, vous abandonnez vos fonctions d'architecte des bâtiments de France, et votre statut de fonctionnaire, ayant présenté et réussi le concours d'*architecte en chef des monuments historiques*, dont on peut dire qu'il est particulièrement sélectif : ce concours, relevant du ministère de la Culture qui assure la sélection, existe depuis 1893. Il n'ouvre les portes d'un métier magnifique qu'à un ou deux heureux élus par an, jamais davantage. Ce corps, la *Compagnie des architectes-en-chef des monuments historiques*, est en effet limité à 40 membres. Il est composé à ce jour de 3 femmes et 37 hommes, la présidence étant actuellement assurée par une femme. Ces architectes ont pris la suite des architectes diocésains qui avaient en charge, en particulier, les gros travaux sur les cathédrales. Les cathédrales, en effet, sont toutes, propriété de l'État. Un nom s'y rattache : celui de l'un des architectes français les plus célèbres du XIX^{ème} siècle, Eugène Viollet-le-Duc, décédé en 1879. Sans m'étendre sur le sujet, j'indiquerai que le classement, ou l'inscription sur une liste supplémentaire d'édifices de moindre importance, couvre de nos jours les cathédrales comme les Palais Nationaux et une partie non négligeable du patrimoine civil, militaire ou religieux – églises, chapelles, abbayes – dont la conservation a été reconnue nécessaire, mais aussi divers édifices, parcs, jardins et sites, de toute époque des grottes de la préhistoire à Le Corbusier, édifices qui, pour certains, sont des propriétés de la France à l'étranger.

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une courte parenthèse en fonction d'événements récents largement repris par les différents organes de l'information : un autre nom se rattache aux cathédrales, depuis quelques semaines, celui de l'architecte en chef Philippe Villeneuve, ayant en charge, à Notre-Dame-de-Paris, les travaux en cours lors de l'incendie, brillant architecte que j'évoque parce que plusieurs de nos membres le connaissent : en effet, lors de la visite de notre académie à l'Académie de la Rochelle, en 2014, le même Philippe Villeneuve nous a fait une intéressante présentation des travaux de remise en état des fortifications du port, dont il est également le maître d'œuvre. Je referme la parenthèse et reviens à mon sujet.

À partir de 1987, vos nouvelles fonctions vous amèneront à diriger les gros travaux de conservation et de mise en valeur de plusieurs centaines d'édifices classés monuments historiques propriété de l'État mais aussi des départements, des communes ou des particuliers. Il n'est pas envisageable, dans le cadre de cette présentation de donner une liste de noms pour des monuments sur lesquels vous êtes intervenu sinon, pour l'Hérault, de quelques-uns plus proches de nous : à Montpellier, la place royale et la porte du Peyrou appelée communément, mais injustement, l'arc de triomphe, que bon nombre de membres de notre académie ont sous les yeux en se rendant à nos réunions du lundi et dont la restauration – je le souligne – a reçu l'un des prix du

Patrimoine en 2005 ; à Montpellier encore, la cathédrale, la faculté de médecine, le jardin des plantes, l'hôtel des Trésoriers de France et l'hôtel de Lunas auquel nous attribuerons une mention particulière car il est le siège de notre académie, legs à l'État de Pierre Sabatier d'Espeyran, notre mécène, édifice entièrement classé : vous avez dirigé la remise en état de ses façades et engagé avec l'administratrice de l'édifice – Madame Marie-Laure Fromont – et le bureau de notre académie une réflexion sur divers aménagements. Puissent-ils être poursuivis avec votre successeur si des crédits peuvent lui être attribués ! Dans l'Hérault, faute de temps et soucieux de ne pas alourdir cette énumération, je retiendrai seulement les travaux effectués au château de Castries ainsi que ceux de l'abbaye de Valmagne, couronnés par deux prix, Vieilles maisons françaises et *French Heritage Society*, ajoutant que, en ces lieux où nous avons été reçus plusieurs fois, vos interlocuteurs nous ont exprimé toute leur satisfaction. Pour faire voyager et rêver l'auditoire, je terminerai en évoquant, parmi bien d'autres, la Madeleine de Béziers, le château d'Estaing, celui de Saint-Jean-de-Buèges, la cathédrale de Rodez, l'abbaye de Sylvanès, la basilique Sainte-Foy de Conques et plus loin, hors de cette circonscription, la chartreuse de La Verne.

C'est avec le même bonheur que vous avez mené vos travaux dans le domaine des jardins puisque vous avez reçu en 2002 le prix *Historic gardens foundation*. Cette année-là, très exactement le 19 octobre, alors que notre académie était invitée par la Société archéologique de l'Aveyron, à Rodez, vous nous aviez fait visiter au passage les jardins de l'hôtel de Sambucy à Millau. Votre présentation, assortie d'un commentaire passionnant sur les travaux que vous avez dirigés, avait fait notre admiration, à tel point que l'un de nos membres, – au diable le secret ! – le doyen Bernard Charles, avait dit : « Si cet architecte habite Montpellier, il faut proposer sa candidature à l'Académie ! » Ce fut chose faite. Il fut convenu que ce serait notre confrère Guy Puech qui serait votre parrain. Il le reste mais il a souhaité laisser sa place pour vous accueillir aujourd'hui ; cela me vaut ce co-parrainage !

... Cerise sur le gâteau, si je puis m'exprimer ainsi, est l'opération parisienne qui vous a beaucoup occupé ces dernières années : la remise en état du jardin des Tuileries, propriété de l'État et non de la ville de Paris, classé monument historique en 1914 et patrimoine mondial UNESCO en 1991, d'abord jardin de Catherine de Médicis puis grande composition commandée par Colbert pour Louis XIV à Le Nôtre, située sur l'axe majeur de la capitale qui est celui du Louvre et qui, prolongé, sera plus tard celui des Champs Élysées. Bien des témoignages de la Royauté, de la Révolution – dont certains m'ont personnellement beaucoup intéressé –, de l'Empire à son déclin et de la République s'y attachent. Je n'étonnerai pas ceux qui m'écoutent en disant que l'État ne laisse pas n'importe quel architecte diriger des travaux de cette espèce ! Que cette opération vous ait été confiée n'appelle qu'un seul commentaire : c'est vous que le ministère a choisi pour encadrer les différents spécialistes, engager une réflexion sur un devenir souhaitable et présenter un programme complet de remise en état des Tuileries, qui en avaient grand besoin. Après une analyse approfondie des dégradations subies au fil des siècles, vous avez envisagé les différentes réponses à apporter dans le respect des dispositions originelles mais avec les techniques de notre époque. Vos propositions ont été avalisées. De plus, par arrêté ministériel du 28 mai 2010, la reconnaissance de votre compétence a été concrétisée par votre nomination comme membre du Conseil national des Parcs et Jardins au ministère de la Culture et de la Communication, ce qui vous a donné la qualité – avec divers spécialistes – d'y représenter le ministre de la Culture. L'âge de la retraite étant advenue pour vous, aujourd'hui, à Paris, un nouvel architecte en chef, votre successeur – c'est la vie ! –

poursuit votre œuvre dans la ligne du programme que vous avez tracée et qui a été retenue.

Quelle aubaine pour Montpellier d'avoir depuis plusieurs années un architecte tel que vous, pour épauler l'administrateur du Jardin des Plantes ! Vous y intervenez depuis plusieurs années. Le Jardin des Plantes est site classé depuis 1982, monument historique classé dix ans plus tard. Il est propriété de l'État au titre du ministère de l'Éducation nationale. Il n'est pas inscrit au Patrimoine mondial mais le sera peut-être un jour. Vous venez d'y terminer, je crois, la dernière campagne des travaux qui vous ont été confiés par l'Université de Montpellier, maître d'ouvrage de cette opération. L'Université est représentée aujourd'hui par le directeur du Jardin des plantes, notre confrère le professeur Thierry Lavabre-Bertrand. Qu'il me permette de dire publiquement mais très simplement que la culture qui est la sienne me laisse très admiratif. Il a succédé à d'autres de nos membres : je n'omettrai pas, pour le jardin des plantes, le professeur Jean-Antoine Rioux, homme très décidé s'il en fut, ami de longue date aujourd'hui décédé, et le professeur Daniel Jarry, que je salue avec déférence car il est à ce jour notre doyen par élection comme le membre – et de très loin – le plus ancien de notre académie.

Sans doute, la voie qui vous a mené des monuments historiques jusqu'à ces jardins si importants dans votre vie professionnelle est-elle inhabituelle mais, je le répète, elle était déjà inscrite dans le devenir de celui qui, sur fond de collines du Morvan, prenait conscience de l'harmonie d'un paysage. Quel heureux exemple de cohérence entre les impressions marquantes de l'enfance et le métier de l'homme mûr, réalisation parfaite de ce vœu qu'exprime un vers de *La Prière* de Rainer Maria Rilke : « *Fais que le temps de son enfance ressuscite en son cœur !* »

Ici pourrait se terminer mon propos si la retraite à 66 ans, avec des opérations en cours à terminer, mais sans prolongement possible, avait signifié pour vous la fin de vos travaux. Or vous poursuivez de façon libre, votre enseignement, hors retraite, à Paris, au Palais de Chaillot, au Centre d'Études supérieures des Monuments anciens dont vous avez été élève : généraliste de la pierre et gérontologue, vous apprenez à vos élèves-architectes français, mais au-delà bulgares, cambodgiens, vietnamiens ou laotiens, à analyser les maux dont souffrent les édifices, en particulier bien évidemment ceux qui relèvent de la vétusté, et à chercher les remèdes appropriés. Si vous n'intervenez plus, si j'ai bien compris, en Tunisie et au Maroc, vous poursuivez votre enseignement à Sofia et à Plovdiv en tant que professeur détaché du Centre d'études de Chaillot et je crois savoir que vous êtes actuellement sollicité pour des cours à Shanghai.

Cette activité intellectuelle va de pair avec votre activité physique. Pour gravir les marches d'escaliers, bien souvent en colimaçon, dans nombre d'églises et de châteaux, il va de soi que tous les architectes des monuments historiques doivent être assez sportifs, ou sportives, mais, de surcroît, à ma grande admiration, vous consacrez chaque jour une heure à la culture physique, marche, course ou natation. « *Mens sana in corpore sano* » !

Toutefois ces activités que vous conservez, seront sans commune mesure avec les exigences de ce qu'a été votre métier d'architecte pour l'État comme elles ne devront plus constituer des obstacles sérieux à votre participation aux séances académiques. Celle d'aujourd'hui, qui vous permet enfin de rentrer dans le rang parmi nous, vous ouvre, je n'en doute pas, de nouvelles perspectives.

Sur le point de conclure, je voudrais rappeler le rôle qu'a joué votre épouse Patricia dans l'organisation de manifestations auxquelles vous aviez pris l'engagement – engagement sans faille, il a été rappelé, – de prêter votre concours lorsque s'ouvrirait

un créneau dans votre emploi du temps. Elle a contribué en particulier à la réussite de visites déjà citées ou encore de repas. Nous lui exprimons aussi la reconnaissance de notre académie.

Je terminerai, Monsieur, en disant – mais qui sait ? – qu’à défaut d’organiser notre voyage académique annuel à Shanghaï ou au Japon car vous partagez avec votre épouse l’une de vos premières passions, celle des jardins japonais, vous pourrez peut-être nous conduire à Millau pour montrer à notre confrère Bernard Charles qui a été à l’origine de votre candidature, la suite des transformations du jardin à la française qu’il avait beaucoup appréciées à l’hôtel Sambucy de Sorgues.

... Un jardin que tu nous avais fait découvrir il y a dix-sept ans, cher Dominique !

Séance publique du 20 mai 2019

Intronisation de Dominique Larpin

Jean-Marie CARBASSE

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Je remercie très chaleureusement les deux orateurs que nous venons d'entendre.

Le discours du récipiendaire, qui a su évoquer la figure de son prédécesseur au XXVIII^{ème} fauteuil de la section des Sciences, le Professeur Paul Sentein, avec beaucoup de sensibilité et une grande exactitude, tout comme le discours de son « co-parrain » et ancien collègue, Jean-Pierre Dufoix, illustrent admirablement ce qu'est notre compagnie : une réunion de talents divers et de personnalités affirmées, mais en même temps ouvertes vers d'autres horizons que ceux de leur spécialité d'origine et soucieuses de partager et de faire partager les fruits de leurs expériences complémentaires.

Il est clair que Paul Sentein, qui siégeait dans la section des Sciences, aurait pu figurer aussi bien dans celle de Médecine, et il est tout aussi évident que Dominique Larpin, comme d'ailleurs Jean-Pierre Dufoix, pourrait honorer de sa présence la section des Lettres.

Vous êtes, Monsieur Larpin, un spécialiste du temps long : celui des monuments historiques. Le mot « monument » vient du latin *moneo*, qui signifie « faire penser à », « faire souvenir de », « avertir », « mettre en garde » ... Un monument, c'est d'abord un avertissement qu'une époque laisse aux suivantes au sujet du temps qui passe et qui, si l'on n'y prend garde, détruit tout. Or, il ne faut pas que nos monuments – du moins les plus remarquables, ceux que l'État a classé comme étant « historiques » – se détruisent trop vite. Votre mission à vous, les architectes en chef des monuments historiques, c'est d'abord de les conserver, et donc de les restaurer, quand le besoin s'en fait sentir, pour les faire vivre le plus longtemps possible, et parfois pour les faire tout simplement revivre.

Conservation, restauration : deux mots lourds de sens !

Mais pourquoi faire vivre ou revivre un monument historique, pour quoi – et pour qui ? Ici encore j'emprunterai une réponse aux Latins, qui rapprochaient *monumentum* de *documentum*. Ce mot est formé sur *doceo*, qui signifie « enseigner ». Un monument, c'est aussi un « document », c'est-à-dire un enseignement, une leçon. Non seulement un enseignement sur le temps qui passe, mais aussi sur ce qui, dans le temps, nous dépasse : sur ce qui dépasse nos brèves vies individuelles et qui appartient aux générations successives, à cette chaîne qui nous ancre dans le passé et dont nous espérons aussi qu'elle se prolongera, au-delà de nous, dans l'avenir. Monsieur, les monuments auxquels vous avez prodigué vos soins et consacré votre vie sont des documents pour les générations futures auxquelles nous avons le devoir de les transmettre. Et voici un troisième terme, après conservation et restauration : *transmission*.

Ces trois mots résument votre carrière comme ils résument, pour une part, la mission de cette Académie dans laquelle nous avons aujourd'hui la grande joie de vous accueillir officiellement. Monsieur, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier est heureuse et honorée de vous recevoir comme membre titulaire du XXVIII^{ème} fauteuil de la section des Sciences et vous invite à y prendre place.

La séance est levée.